

Monsieur Christian DECHARRIERE Préfet de Région Préfecture de Région 8 Bis, rue Charles Nodier 25035 BESANCON CEDEX

Nos réf.

: EDC/CR/11-282

Dossier

: 510

Objet

: FEDER efficacité énergétique en Franche-Comté

Monsieur Le Préfet de Région,

La mobilisation des fonds FEDER pour la réhabilitation énergétique des logements Hlm existants a permis à la fois l'accélération du rythme de réhabilitation thermique des bâtiments, la maîtrise des charges locatives des occupants et des marchés de travaux conséquents pour le secteur économique du bâtiment dans notre région. L'effet levier du FEDER a été considérable et a permis d'atteindre souvent le niveau BBC.

La méthode de travail mise en œuvre entre les différents services de l'Etat, notamment la mission Europe du SGAR et le service Logement Bâtiment Energie - Pôle Construction de la DREAL, avec l'USH FC a permis de déposer des dossiers conséquents à l'éligibilité des fonds européens pour aboutir, à la fin septembre 2011, à un engagement de 82 % de l'enveloppe prévisionnelle pour un montant total d'investissement de plus de 40 millions d'euros, dont 19 millions d'euros de travaux liés à la performance énergétique.

L'instruction préalable de l'USH FC auprès de ses adhérents et l'accompagnement à l'élaboration de projet me permettent d'attirer votre attention sur la probabilité de la consommation totale de l'enveloppe d'ici la fin de l'année (en tenant compte des dossiers qui seront déposés d'ici à fin octobre). Plus précisément, au vu des dossiers en cours de montage dans les organismes, il ne resterait plus au 31 octobre 2011 qu'une enveloppe FEDER de l'ordre de 350 000 euros. Cette somme est largement insuffisante pour couvrir les dossiers qui arriveront entre le 1^{er} novembre 2011 et le 31 décembre 2013 (fin de la période de programmation).

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir, comme cela a été possible dans d'autres régions, solliciter une enveloppe complémentaire qui nous permettrait de ne pas laisser en suspend des opérations éligibles et qui, si elles n'étaient pas accompagnées par le FEDER, ne pourraient vraisemblablement pas être lancées.

Sachant compter sur votre soutien et votre engagement sur la question du logement locatif social dans notre région, je vous remercie de bien vouloir soutenir, avec l'Union Sociale pour l'Habitat Franche-Comté, la programmation complémentaire de crédits Feder Performance Energétique, afin de poursuivre la dynamique engagée et l'effet levier constaté.

Je reste, ainsi qu'Elise DOUCHEZ-CATTIN, à votre entière disposition pour tout entretien que vous souhaiteriez.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet de Région, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Besançon, le 03 octobre 2011

Le Président,
Jean-Paul MADIOT

<u>Copie</u>: • Thierry BERT, Délégué Général de l'Union Sociale pour l'Habitat

- Laurent GHEKIERE, Responsable de la Mission Affaires Européennes, Représentation de l'Union Sociale pour l'Habitat auprès de l'Union Européenne
- François SALZGEBER, Directeur de la Fédération Nationale des Associations Régionales Hlm